

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 175 /Fin.



Astrida, le 24 janvier 1951.

OBJET:

Décision.

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n° 4507/Fin. 13 du
15 décembre 1950, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce
couvert un exemplaire de ma Décision modifiée.

L'Administrateur Chef du Territoire, I.REISDORFF,

à Monsieur le Résident du Ruada

à

K I G A L I .